

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Obligatoire

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures - COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quelles sont les conséquences de l'union économique et monétaire pour les pays de la zone euro ?

DOCUMENT 1

**Évolution du taux de change de l'euro*
(indice base 100 : premier trimestre 1999)**



Source : Banque Centrale Européenne, 2017.

* Le taux de change de l'euro est calculé par rapport à un ensemble de devises. Il permet de mesurer globalement la valeur de l'euro par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux des pays membres de la zone euro.

DOCUMENT 2

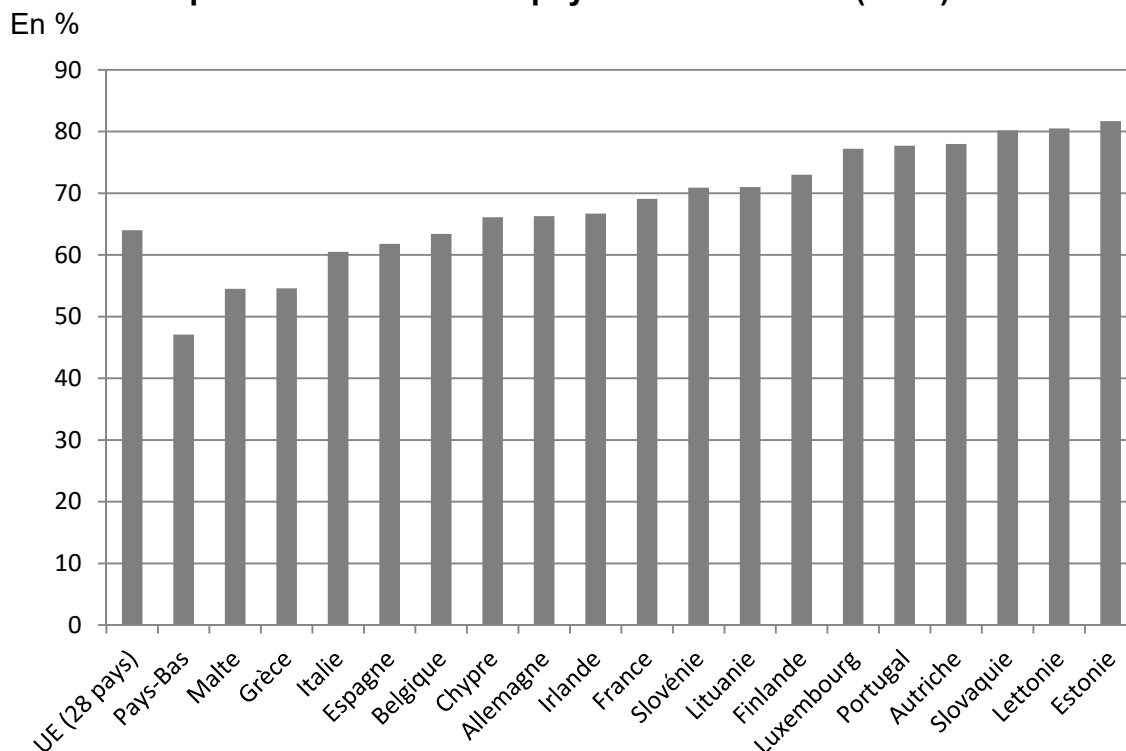
Principaux indicateurs économiques en zone euro en 2010 et 2016

	PIB par habitant (UE : base 100)		Solde extérieur (en milliards d'euros)		Taux de chômage (en %)		Taux d'inflation (en %)		Dette publique (en % du PIB)	
	2010	2016	2010	2016	2010	2016	2010	2016	2010	2016
Union européenne (UE)	100	100	- 42,2	229,3	9,6	8,5	2,1	0,3	78,4	83,5
Zone euro	108	106	0,3	359,4	10,2	10,0	1,6	0,2	83,9	89,2
Allemagne	120	123	144,9	261,4	7,0	4,1	1,1	0,4	81,0	68,3
Espagne	96	92	- 42,4	21,8	19,9	19,6	2,0	- 0,3	60,1	99,4
France	108	105	- 16,7	- 20,4	9,3	10,1	1,7	0,3	81,6	96,0
Pays-Bas	134	128	44,5	58,7	5,0	6,0	0,9	0,1	59,3	62,3
Grèce	85	67	- 25,7	- 1,1	12,7	23,6	4,7	0,0	146,2	179,0

Source : Eurostat, 2017.

DOCUMENT 3

Part des importations en provenance de l'Union européenne (UE) dans les importations totales des pays de la zone euro (en %) en 2016



Source : Eurostat, 2017.

DOCUMENT 4

La Commission a décidé de [...] clôturer la procédure concernant les déficits excessifs à l'égard de la Grèce, ouverte dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance qui vise à coordonner les politiques budgétaires et à assurer la viabilité des finances publiques dans l'Union européenne. Cette étape est le résultat des efforts considérables fournis ces dernières années par ce pays pour consolider ses finances publiques, associés aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de soutien en faveur de la Grèce au titre du Mécanisme européen de stabilité. [...] Seuls trois États membres relèvent encore du volet correctif du pacte de stabilité et de croissance (la France, l'Espagne et le Royaume-Uni), contre 24 pays lors de la crise financière en 2011.

Le solde des administrations publiques [en Grèce] est passé d'un déficit de 15,1 % en 2009 à un excédent de 0,7 % en 2016, soit bien en dessous du seuil de 3 % prévu par le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. À cela s'ajoutent de vastes trains de réformes structurelles que la Grèce a adoptés dans le cadre des engagements pris en vertu du programme de soutien à la stabilité au titre du Mécanisme européen de stabilité. Selon les prévisions économiques du printemps 2017 de la Commission, les résultats budgétaires positifs de la Grèce devraient perdurer.

Source : « La Commission recommande la clôture de la procédure concernant les déficits excessifs à l'égard de la Grèce », Communiqué de presse de la Commission européenne, 12 juillet 2017.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez comment la taxation peut-être un instrument des politiques environnementales. (3 points)
2. Montrez, en vous appuyant sur un exemple, que la solidarité mécanique n'a pas disparu dans notre société. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez la composition sociale des couples.

Répartition des femmes en couple, selon leur groupe social et celui de leur conjoint en France en 2011 (en %)

Conjoint Femme	Agriculteur	Indépendant¹	Cadre²	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Total
Agricultrice	79,7	4,7	2,8	3,3	4,0	5,5	100
Indépendante¹	0,7	45,7	16,4	16,8	4,9	15,5	100
Cadre²	1,0	8,3	59,0	20,4	5,9	5,4	100
Profession Intermédiaire	1,8	8,4	29,4	32,9	9,7	17,8	100
Employée	2,0	10,2	11,5	23,7	13,7	38,9	100
Ouvrière	4,2	5,7	4,7	17,3	8,8	59,3	100
Ensemble	2,9	10,4	22,9	24,5	10,6	28,7	100

Champ : couples dans lesquels l'un des conjoints est âgé de 30 à 59 ans et les deux conjoints ont déjà travaillé.

Source : d'après INSEE, Enquête emploi 2011.

- 1 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise.
- 2 Cadres et professions intellectuelles supérieures.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que différentes politiques pour l'emploi peuvent se compléter pour lutter contre le chômage.

DOCUMENT 1

À la composante keynésienne due à [une] insuffisance de la demande vient se greffer une [autre] composante [...] : le chômage de masse en France se concentre avant tout sur les non-qualifiés. Pour impulser l'emploi des non-qualifiés, les gouvernements successifs mènent depuis 1993 une politique d'exonération de charges sociales sur les bas salaires. Le crédit d'impôt¹ pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et le pacte de responsabilité s'inscrivent dans cette stratégie, qui, au total, représentera près de 50 milliards d'euros en 2017. Cette politique repose sur la thèse selon laquelle le coût du travail, déterminé par le niveau du SMIC² et des cotisations sociales, pèserait sur la demande de travail des non-qualifiés. Les cotisations sociales des employeurs représentent, après prise en compte du CICE et du Pacte de responsabilité, 9,5 % du salaire brut au niveau du SMIC et 43,8 % à partir de 1,6 SMIC. De ce fait, le coût du travail au niveau des bas salaires représente 35 % du coût du travail au niveau du salaire moyen, ratio ramené à celui observé aux États-Unis. Stimuler l'offre d'emploi par la baisse des charges semble désormais avoir atteint ses limites.

Il convient alors de s'attaquer à l'autre versant du problème, à savoir la faible productivité de ces citoyens. Cela passe par une réforme en profondeur du système éducatif français [...], de la formation professionnelle [...] et de l'apprentissage afin d'améliorer l'appariement³ entre les besoins des entreprises et la formation des jeunes.

Source : D'après « Controverses - Du chômage au plein-emploi : quelles solutions en France? », Éric HEYER, *La nouvelle revue du travail*, août 2016.

- 1 Crédit d'impôt : avantage fiscal sous forme d'une réduction d'impôt pouvant donner lieu à un remboursement.
- 2 SMIC : salaire minimum interprofessionnel de croissance (niveau légal de salaire minimum en France).
- 3 Appariement : ici, action de rendre compatibles l'offre de travail et la demande de travail.

DOCUMENT 2

Évolution du PIB, de l'emploi et du taux de chômage entre le premier trimestre 2008 et le second trimestre 2009 (en %)

	France	Allemagne	Espagne	Royaume-Uni	États-Unis
Taux de variation du PIB entre le premier trimestre 2008 et le second trimestre 2009	-3,2	-6,4	-4,2	-5,6	-3,5
Taux de variation de l'emploi total entre le premier trimestre 2008 et le second trimestre 2009	-1,2	0,2	-7,6	-2,0	-3,8
Taux de chômage au premier trimestre 2008	7,1	7,6	9,2	5,2	4,9
Taux de chômage au second trimestre 2009	9,1	7,6	17,9	7,8	9,2

Source : D'après « Chômage à durée indéterminée », *Revue de l'OFCE*, octobre 2009.

DOCUMENT 3

Principales mesures du plan de relance programmées par le gouvernement français en 2009 (en milliards d'euros)

	Montant
Investissement public	5,00
Soutien à la trésorerie des entreprises	2,40
Aide aux secteurs ¹	1,60
Politiques actives de l'emploi ² et incitations à l'embauche	0,80
Prime de solidarité active aux futurs bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)	0,64
Total	10,44

Source : « Les différents plans de relance », *Lettre de l'OFCE*, décembre 2009.

- 1 Aide aux secteurs : subventions publiques aux entreprises des différents secteurs d'activité.
- 2 Les politiques actives de l'emploi sont des politiques mises en place pour encourager les chômeurs à retrouver un emploi.